



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

Le travail de rue :
une pratique préventive auprès des jeunes à risque d'adhérer à un gang ?



LE TRAVAIL DE RUE :
UNE PRATIQUE PRÉVENTIVE AUPRÈS DES
JEUNES À RISQUE D'ADHÉRER À UN GANG ?
Synthèse de l'évaluation

Geneviève Martel
Société de criminologie du Québec

Sous la direction de Caroline Savard
Société de criminologie du Québec

Pour la Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité
Ministère de la Sécurité publique du Québec

Mars 2008

Société de criminologie du Québec

Directrice de l'évaluation
Caroline Savard

Rédaction
Geneviève Martel

Illustrations
Charles-Emmanuel Ouellette

Correction orthographique
Denise Trottier

Ministère de la Sécurité publique du Québec
Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité

MARTEL, G. (2008). *Le travail de rue : une pratique préventive auprès des jeunes à risque d'adhérer à un gang ? Synthèse de l'évaluation*. Montréal, Société de criminologie du Québec pour la Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité, Ministère de la Sécurité publique, 22p.

Rapport complet disponible au www.societecrimino.qc.ca

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction réservés.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2	Présence du TR	11
CHAPITRE 1 → MISE EN CONTEXTE	3	Interventions aidantes	11
CHAPITRE 2 → PROCÉDURE	4	Discussions	11
Les participants	4	Accompagnements	12
Les TR	4	Organisation d'activités	12
Les jeunes	4	Références	12
Les outils	5	Animation d'ateliers	13
Questionnaire s'adressant aux jeunes à risque	5	Discussions informelles de groupe	13
Questionnaire s'adressant aux TR	5	Communications téléphoniques	13
CHAPITRE 3 → LE PROFIL DES PARTICIPANTS	6	Médiations	13
Profil des 55 jeunes référés	6	CHAPITRE 6 → INFLUENCE DE LA PRATIQUE DU TRAVAIL DE RUE AUPRÈS DES JEUNES À RISQUE	14
Profil général	6	Influence du TR sur le changement de parcours général des jeunes	14
Évaluation du risque d'adhérer à un gang de rue	6	Caractéristiques du TR, interventions et influence : tous des concepts intimement liés !	15
Profil des 17 TR ayant référé des jeunes	8	Influence du TR sur l'adhésion des jeunes aux gangs de rue	16
Profil général	8	Portrait des jeunes affirmant que leur TR a réussi à les éloigner des gangs	18
CHAPITRE 4 → LE DÉVELOPPEMENT DE LA RELATION	9	CONCLUSION	19
Initiation du contact et poursuite de la relation	9	BIBLIOGRAPHIE	21
Existence d'un lien de confiance	10		
CHAPITRE 5 → PRÉSENCE ET INTERVENTIONS AIDANTES DANS LE PARCOURS DU JEUNE	11		

INTRODUCTION

Les gangs de rue, un phénomène auquel Montréal n'échappe pas et pour lequel maints individus et organisations se mobilisent afin d'en réduire l'incidence. C'est dans cette optique qu'en octobre 2004, le ministère de la Sécurité publique du Québec a chargé la Société de criminologie du Québec d'évaluer l'effet d'une pratique bien précise sur les jeunes en lien avec les gangs : le travail de rue. Plus précisément, nous devons évaluer l'effet préventif de cette approche, à savoir si les travailleurs de rue (**TR**) parviennent à éloigner ces jeunes des gangs de rue¹. Cette recherche évaluative fut possible grâce à l'appui d'une subvention octroyée par le ministère de la Sécurité publique dans le cadre du Programme de financement issu du partage des produits de la criminalité.

Puisqu'une telle interrogation nécessite de mieux connaître la pratique du travail de rue et les jeunes avec qui ils sont en lien, nous avons d'abord dressé le profil des participants, pour ensuite étudier le développement de la relation qu'ils entretiennent. Par après, nous avons établi le portrait des interventions effectuées par les TR auprès des jeunes à risque afin d'en évaluer l'influence. Ce n'est que suite à cette démarche que nous avons enfin pu nous pencher sur l'effet préventif d'une relation

entre un jeune à risque et son travailleur de rue. Nous vous offrons dans ce document un bref aperçu des résultats obtenus.

Comme maints auteurs rapportent que des résultats négatifs retentissent lorsque les évaluations tentent de mettre en lien l'efficacité du travail de rue avec la *diminution de la délinquance* (voir par exemple Klein, 1971; Spergel, 1995), nous avons opté pour un angle d'analyse différent, soit évaluer le *changement de parcours* des jeunes plutôt qu'uniquement leur niveau de délinquance.

Une telle approche nous a permis d'explorer les questions suivantes :

- Le travail de rue est-il une pratique pertinente auprès des jeunes à risque d'adhérer à un gang de rue² ?
- Comment les TR s'y prennent-ils pour influencer ces jeunes à travers leur parcours ?
- Quelle influence les TR ont-ils sur l'éloignement des jeunes à risque des gangs de rue ?
- Quels bénéfices les jeunes rencontrés retirent-ils de leur relation avec un TR ?

À travers le présent document, une synthèse de l'évaluation menée par la Société de criminologie sera effectuée. Les données qui seront présentées viseront à répondre à l'interrogation autour de laquelle s'est construite cette étude : **la pratique du travail de rue a-t-elle un effet préventif auprès des jeunes à risque d'adhérer à un gang ?**

¹ Le masculin sera employé tout au long du rapport pour alléger le texte, bien que nous fassions référence à des jeunes à risque de sexe masculin et féminin, et que l'étude soit menée auprès de travailleuses et travailleurs de rue.

² Nous avons sélectionné pour cette étude des « jeunes à risque d'adhérer à un gang de rue ». Nous expliquerons au chapitre 2 ce qui justifie ce choix.

CHAPITRE 1 → MISE EN CONTEXTE

Pourquoi, précisément, évaluer la pratique du travail de rue en lien avec le phénomène des gangs de rue ?

Premièrement, puisque l'affiliation à un gang s'observe chez les jeunes ayant des besoins que les institutions ne parviennent pas à satisfaire adéquatement (Hébert, Hamel et Savoie, 1997). Le fonctionnement des institutions est marqué par une lourdeur bureaucratique, des horaires inadéquats, des critères d'admissibilité serrés, des normes comportementales et des rapports d'autorité, ce qui freine l'accès des jeunes marginalisés aux institutions (Fontaine, 2001). À l'opposé, le travail de rue s'exerce dans le milieu de vie des jeunes et, contrairement à l'intervenant du milieu institutionnel, le TR ajuste son horaire de travail à leur mode de vie. En exerçant dans le milieu de vie de ceux-ci, le TR rejoint les jeunes qui ne sont pas accessibles par le réseau institutionnel (Pharand, 1995).

Deuxièmement, le milieu institutionnel éprouve des difficultés à combler le manque de lien existant chez les jeunes marginalisés dû, notamment, à la fragmentation des rôles des intervenants et au manque de continuité dans les relations avec les jeunes, nuisant ainsi au développement d'un lien de confiance et au suivi de l'intervention (Fontaine, 2001). À l'inverse, le travail de rue repose précisément sur le développement d'une relation significative avec les jeunes (Duval et Fontaine, 2000). Faisant partie intégrante du

milieu de vie des jeunes, les TR peuvent assurer une continuité dans leurs relations avec ceux-ci et ainsi développer une relation significative basée sur la confiance et le respect, en opposition au rapport professionnalisé, officiel et souvent imposé que d'autres intervenants adoptent. Duval et Fontaine mentionnent à ce propos que la finalité du travail de rue consiste à développer un lien qui permet d'entreprendre avec les jeunes une démarche de changement que les TR se font un devoir de soutenir, sans exigence de rendement et toujours en respectant les choix des jeunes.

Troisièmement, plusieurs auteurs ont souligné l'importance de concevoir le jeune dans sa globalité et non selon une problématique particulière, comme être membre d'un gang de rue (Cousineau, 2004; Hamel, Fredette, Blais et Bertot, 1998). Le TR peut répondre à ce besoin, car il accompagne le jeune dans l'ensemble des sphères de sa vie (Pharand, 1995). Le travail de rue ne se limite pas à un type d'activité, mais, selon les besoins du jeune, il couvre une variété d'interventions. Par exemple, le TR peut jouer le rôle de médiateur (entre le jeune et un intervenant, policier, employeur...), d'animateur de rue, de diffuseur d'information, de distributeur de matériel, de lien vers des ressources spécialisées, d'accompagnateur dans des démarches judiciaires, de l'aide à la recherche d'emploi, etc. (Pinard, 1994).

CHAPITRE 2 → PROCÉDURE

Les participants

Les TR

Les TR qui ont répondu aux questionnaires proviennent de cinq organismes communautaires montréalais en travail de rue. Ces organismes se sont regroupés en consortium afin de débiter, en octobre 2004, une démarche évaluative ayant pour but d'améliorer leurs interventions auprès des jeunes à risque d'adhérer à un gang de rue. Les cinq organismes visés sont les suivants :

- Café Jeunesse Multiculturel
- Plein Milieu
- Projet Ado Communautaire en Travail de rue (PACT de rue)
- Rue Action Prévention Jeunesse (RAP Jeunesse)
- Travail de Rue Action Communautaire (TRAC)

Notre objectif initial étant de rencontrer un total de 75 jeunes, nous avons demandé aux TR de nous référer 15 jeunes par organisme. Au total, 17 TR ont participé à cette étude.

Les jeunes

Contrairement à la phase précédente de l'évaluation menée par la Société de criminologie³ (Tétreault et Girard, 2007), l'échantillon étudié sera composé uniquement de jeunes à risque de faire partie d'un gang de rue puisqu'il a été démontré que les TR

sensibilisent surtout les jeunes à risque aux conséquences de l'affiliation à un gang et qu'ils sont davantage sollicités par les jeunes à risque que par les membres. Ipso facto, la pratique du travail de rue s'inscrit davantage dans un modèle de prévention secondaire (action préventive auprès de jeunes à risque) que tertiaire (réhabilitation de jeunes déjà impliqués dans la criminalité, en l'occurrence dans les gangs de rue).

Les jeunes référés par les TR devaient répondre à trois critères d'inclusion : être âgés de 14 ans et plus (afin qu'ils puissent remplir eux-mêmes les formulaires de consentement); être en lien avec un TR depuis un certain temps (pour être en mesure d'apporter quelques éléments sur l'expérience qu'ils partagent avec le TR); et être reconnus par le TR comme un jeune à risque d'adhérer à un gang de rue, c'est-à-dire, rejoindre (en totalité ou en partie) un ensemble de caractéristiques que les TR de l'étude précédente (Tétreault et Girard, 2007) ont résumé en **cinq facteurs de risque**⁴ :

1. **Situation familiale difficile**
 - Manque d'encadrement
 - Famille nombreuse
 - Structure familiale brisée
2. **Problèmes scolaires**
 - Situation d'échec ou notes très faibles

⁴ Ces facteurs de risque ont été déterminés par les TR du consortium lors de l'année précédente de la recherche menée par la Société de criminologie (Tétreault et Girard, 2007). Pour être qualifié « à risque », le jeune ne doit pas obligatoirement rejoindre tous les facteurs de risque, mais le plus grand nombre possible.

³ La recherche dont les résultats sont ici présentés constitue la troisième année du projet. Les deux premières années visaient à dresser un portrait exhaustif du travail de rue auprès des jeunes membres de gangs de rue ou à risque d'y adhérer.

- Décrochage
- Problèmes de comportement à l'école
- 3. **Besoin d'appartenance élevé**
- 4. **Changement soudain de comportement et d'activités**
 - Changement d'apparence : porte des couleurs, vêtements coûteux
 - Changement de comportement : consomme de la drogue, fait de l'intimidation
- 5. **Proximité des gangs de rue**
 - Présence de gangs de rue dans le quartier
 - Fratrie impliquée dans les activités d'un gang
 - Amis impliqués dans les activités d'un gang

Les outils

Questionnaire s'adressant aux jeunes à risque

Puisque les jeunes sont les principaux concernés par ce mode d'intervention, nous croyons important de faire directement appel à leur expérience, s'informer de leur opinion. C'est pourquoi nous avons construit un questionnaire s'adressant à eux.

L'agente de recherche (et auteure de ce rapport) a interviewé chacun des jeunes à l'aide d'un questionnaire d'une durée d'environ 45 minutes qui portait sur leur relation avec leur TR. Ce questionnaire comprenait quatre sections : la première visait à obtenir le profil du jeune; la seconde évaluait comment ce jeune est entré en contact avec son TR et pourquoi il a été intéressé à rester en lien avec lui; la troisième section

interrogeait le jeune sur les interventions, faites avec son TR, qui l'ont le plus aidé à travers son parcours; et la dernière section visait à connaître en quoi la relation avec un TR a aidé le jeune à changer certains aspects de lui-même (ex : compétences personnelles, interpersonnelles, attitude, comportement, etc.).

Questionnaire s'adressant aux TR
Pendant que l'agente de recherche administrait le questionnaire au jeune à risque, le TR ayant référé ce jeune devait répondre à un questionnaire auto administré, aussi d'une durée d'environ 45 minutes, portant sur sa pratique auprès de ce jeune. Ce questionnaire se divisait en deux volets. Le premier était composé de questions générales visant à définir le profil du TR et son expérience dans ce domaine d'intervention. Le second volet comprenait des questions spécifiques sur sa pratique auprès du jeune référé. Les questions évaluaient : le développement de la relation entre le TR et ce jeune, le profil du jeune référé, la présence auprès de ce dernier, les interventions que le TR effectue auprès du jeune, le contexte favorisant la persistance de leur lien et les objectifs visés relativement à ce jeune.

Préalablement, les questionnaires ont été validés par un échantillon de jeunes et de TR et tous les participants ont signé un formulaire de consentement conforme aux normes d'éthique de recherche.

CHAPITRE 3 → LE PROFIL DES PARTICIPANTS

Ici sera présenté un bref portrait des jeunes rencontrés et des TR qui les ont référés, ainsi qu'une explication plus détaillée des facteurs de risque d'adhérer à un gang de rue montrés par ces jeunes.

Profil des 55 jeunes référés

Profil général

Au total, 44 garçons et 11 filles à risque d'adhérer à un gang furent rencontrés, âgés d'en moyenne 18 ½ ans. De ceux-ci, 43,6% ne sont pas d'origine québécoise (ils sont d'origine haïtienne, arabe et africaine le plus souvent) et 75,0% de leurs parents sont nés à l'extérieur du Québec. Cependant, l'origine ethnique indiquée par les jeunes ne correspond pas toujours à leur origine de naissance. Par exemple, certains jeunes nés au Québec s'identifient davantage à l'origine ethnique de leurs parents. Globalement, nos résultats reflètent toutefois une bonne intégration de ceux-ci à la société québécoise. Ensuite, la majorité des jeunes habitent dans un milieu familial monoparental (40,0%) ou reconstitué (10,9%) et 12,7% ont quitté la demeure familiale. Finalement, ces jeunes à risque parlent généralement le français et sont aux études, pour la plupart en secondaire 2, 3 ou 4.

Évaluation du risque d'adhérer à un gang de rue

Facteurs de risque d'adhérer à un gang de rue
Comment avons-nous déterminé que les jeunes sont à risque d'adhérer à un gang ? L'étude précédente de la Société de criminologie (Tétreault et Girard, 2007) avait mis en lumière cinq facteurs de risque d'adhérer à un gang rencontrés par les jeunes. Ces facteurs avaient été déterminés par les TR interviewés et, après longue délibération, avaient fait l'objet d'un consensus.

Ces cinq facteurs sont fortement appuyés par plusieurs auteurs. De fait, après une revue de littérature non exhaustive sur le sujet, nous remarquons la récurrence de facteurs associés aux sphères individuelles, familiales, scolaires, interpersonnelles et environnementales des jeunes (Fredette, 2007; Hamel, Fredette et Brisebois, 2007; Hébert *et al.*, 1997; Hill, Howell, Hawkins et Battin-Pearson, 1999; Perreault et Bibeau, 2003). Les facteurs retenus pour cette étude s'y retrouvent tous.

Nous avons donc demandé aux TR quels facteurs de risque sont rencontrés par chacun des jeunes référés. Au tableau 1 sont présentés les facteurs (en gras), leurs indicateurs (non gras) ainsi que la proportion de jeunes de la présente étude qui, selon leur TR, rencontrent ces facteurs. Les résultats suggèrent que, effectivement, ces facteurs de risque sont rencontrés par une très importante proportion de jeunes.

TABLEAU 1 FACTEURS DE RISQUE D'ADHÉRER À UN GANG RENCONTRÉS PAR LES JEUNES

Facteurs de risque	Oui %	Non %	Ne sais pas %
Proximité des gangs de rues (n=55)	80,0%	16,4%	3,6%
Amis impliqués dans un gang de rue (n=53)	72,7	14,5	9,1
Gangs de rue dans le quartier (n=53)	63,6	29,1	3,6
Frères/sœurs impliqués dans un gang de rue (n=53)	10,9	52,7	32,7
Besoin d'appartenance (n=55)	74,5%	14,5%	10,9%
Problèmes scolaires (n=55)	72,7%	25,5%	1,8%
Situation d'échec, notes très faibles (n=52)	43,6	34,5	16,4
Problèmes de comportement à l'école (n=51)	32,7	38,2	21,8
Décrochage (n=51)	29,1	60,0	3,6
Situation familiale difficile (n=55)	69,1%	20,0%	10,9%
Manque d'encadrement (n=52)	47,3	23,6	23,6
Structure familiale brisée (n=52)	45,5	34,5	14,5
Famille nombreuse (n=52)	29,1	43,6	21,8
Changement soudain de comportement/activités (n=55)	32,7%	56,4%	10,9%
Changement de comportement (consommation, intimidation...) (n=49)	32,7	47,3	9,1
Changement d'apparence (porte couleurs, objets de luxe...) (n=49)	18,2	60,0	10,9

À noter : lors d'une allocution, Fredette (2007) insistait sur la particularité suivante : **les facteurs de risque d'adhérer à un gang de rue ne se distinguent pas des facteurs de risque de tout autre type de délinquance**. D'ailleurs, Hill *et al.* (1999) ont effectué une revue de littérature des études longitudinales des 30 dernières années portant sur les facteurs prédisant les comportements violents et la consommation de drogues. Ils présentent un résumé de quatre facteurs de risque : environnementaux (situation de la communauté), scolaires, familiaux et individuels/pairs. Il est indéniable que nous faisons face aux mêmes sphères névralgiques. Cette particularité a l'avantage de nous enseigner sur la façon d'intervenir efficacement auprès des jeunes, non seulement quant à l'adhésion aux gangs, mais relativement à toute autre forme de délinquance : nous avons tout intérêt à opter pour une approche englobant tout type de délinquance plutôt que de se pencher sur une seule problématique.

Effet cumulatif des facteurs de risque

Bien que les facteurs de risque d'adhérer à un gang de rue soient bien documentés, certains auteurs indiquent que l'*accumulation* de ces facteurs, plutôt que leur simple présence, entraîne un risque supérieur (Hill *et al.*, 1999).

Suivant ce modèle, nous pouvons considérer que les jeunes référés lors de la présente étude représentent un risque important puisque la grande majorité (75%) rencontre trois facteurs de risque et plus, pour une moyenne de 3,3 facteurs sur 5.

D'autre part, Fredette (2007) indique que le risque d'adhérer à un gang est moins attribuable à l'*accumulation* des facteurs qu'à la **présence de facteurs de risque touchant à plusieurs sphères de la vie du jeune** (voir Thornberry, Krohn, Lizotte, Smith et Tobin, 2003). Selon cette idée, le jeune rencontrant un facteur de risque au niveau familial, un au niveau scolaire et un au niveau personnel présentera un risque plus élevé que le jeune qui rejoint trois facteurs de risque au niveau familial seul.

La présente étude s'inscrit dans cette optique puisque nous avons cumulé l'incidence des différents facteurs plutôt que d'additionner tous les indicateurs et que les cinq facteurs de risque représentent quatre sphères différentes de la réalité des jeunes : la sphère environnementale (proximité des gangs, pairs), individuelle (besoin d'appartenance, changement d'activités et de comportement), scolaire et familiale. Ceci appuie la recommandation faite précédemment : pour

une intervention adaptée, nous devons agir sur l'ensemble des sphères de la vie des jeunes (Fredette, 2007). **Conséquemment, l'approche holistique adoptée par les TR, l'importance de considérer le jeune dans sa globalité et non d'intervenir sur une problématique particulière** (Cousineau, 2004; Hamel *et al.*, 1998) **ainsi que l'accompagnement du jeune dans toutes les sphères de sa vie** (Pharand, 1995) **s'avère des plus prometteuse auprès des jeunes à risque d'adhérer à un gang de rue.**

Échelle de risque

Nous avons également demandé à chacun des TR de déterminer, à l'aide d'une échelle allant de 0 (pas à risque) à 8 (extrêmement à risque), le niveau de risque des jeunes. De cette façon, nous avons établi que la majorité des jeunes présentent un niveau de risque moyen (cote moyenne = 4,6). En simplifiant l'échelle, nous constatons qu'une proportion équivalente de jeunes se retrouvent dans les catégories « risque faible » (cotes 1 à 4) et « risque élevé » (cotes 5 à 8), indiquant qu'une part importante des jeunes sur lesquels s'appuie cette étude montrent un niveau de risque non négligeable.

Pour quelles raisons les jeunes sont-ils considérés à risque ?

Afin de cerner les raisons qui justifient le niveau de risque perçu par les TR, une question ouverte leur fut posée, permettant de connaître de façon détaillée les divers motifs qui les ont poussés à nous référer ces jeunes.

Pas moins de 145 différentes raisons justifiant le risque d'adhérer à un gang de rue ont été soulevées par les TR, toujours dans les mêmes sphères que les cinq facteurs de risque mentionnés précédemment :

- caractéristiques individuelles (49,7%)
- éléments environnementaux (24,8%)
- sphère familiale (14,5%)
- pairs (6,9%)
- difficultés scolaires (4,1%)

L'étendue des raisons associées au risque d'adhésion aux gangs de rue nous renseigne sur la gamme de difficultés auxquelles les TR doivent faire face en intervenant auprès des jeunes à risque et permet de réaffirmer l'importance d'une pratique s'adressant aux jeunes de façon globale et non selon une problématique arrêtée. En ce sens, nos résultats tendent encore à démontrer que le travail de rue s'avère une pratique adaptée aux jeunes en lien avec le phénomène des gangs de rue.

Profil des 17 TR ayant référé des jeunes

Profil général

Les 17 TR nous ayant référé les jeunes à risque d'adhérer à un gang proviennent de cinq organismes montréalais en travail de rue. Outre le fait d'entretenir un lien avec un jeune à risque, ces TR n'ont fait l'objet d'aucune sélection. Plutôt, nous avons collaboré avec tous ceux qui étaient disponibles au moment de l'étude.

Nous avons ainsi rencontré neuf travailleurs de rue et huit travailleuses de rue, québécois pour la majorité et âgés en moyenne de 29 ans. La plupart ont une formation universitaire ou collégiale et pratiquent leurs fonctions à temps plein, en semaine, de soir ou en fin de journée. Ils occupent leur poste depuis en moyenne trois ans. Au total, ils couvrent 14 quartiers de la ville de Montréal, oeuvrant principalement dans la rue et les parcs.

Abordons à présent le développement du lien existant entre les jeunes et leur TR.

CHAPITRE 4 → LE DÉVELOPPEMENT DE LA RELATION

Initiation du contact et poursuite de la relation

Puisque les jeunes étaient en relation avec leur TR depuis légèrement plus de deux ans (cette période s'étendant de huit mois à... dix ans !) il a semblé intéressant d'approfondir les facteurs qui encouragent une telle relation. À travers cette section seront explorées les caractéristiques du TR qui, selon les jeunes, favoriseraient la relation. En parallèle sera évalué le contexte qui, selon les TR cette fois, favorise la persistance du lien créé avec le jeune.

Nous avons regroupé, de la littérature et du précédent rapport, une quarantaine de caractéristiques des TR qui sont recherchées ou appréciées des jeunes. Nous avons voulu aller plus loin en tentant de déterminer, d'une part, quelles caractéristiques incitent les jeunes à *créer* un lien avec leur TR au moment de leur rencontre et, d'autre part, lesquelles encouragent les jeunes à *maintenir* leur relation avec ce TR pendant une telle période de temps. Les caractéristiques présentées aux jeunes se regroupent autour de sept catégories :

Présence du TR : accessibilité et disponibilité (Cheval, 1998; de Boevé, 1996; Fontaine, 2003; et Pharand, 1995). Fontaine note d'ailleurs que la présence est en soi une intervention.

Expérience du TR : « À la différence des intervenants sociaux institutionnels, la qualification professionnelle des travailleurs de rue ne repose pas principalement sur la formation académique. (...) C'est l'expérience de vie globale et le potentiel personnel tout entier qui sont en cause dans ce métier » (Pharand, 1995; p. 28).

Rapport égalitaire entre aidant et aidé : confiance mutuelle, respect, absence de jugement, etc. (Cheval, 1998; de Boevé, 1996; Pharand, 1995).

Rapport volontaire : ne pas forcer le jeune à entrer en contact, à changer un comportement que le TR juge inadéquat, l'amener à s'améliorer, mais en respectant son rythme (Fontaine, 2001; 2003).

Authenticité et sens de la communication du TR : être à l'écoute, croire aux capacités du jeune, l'encourager et s'intéresser à lui comme personne (pas juste à ses problèmes) (Hamel *et al.*, 1998; Pharand, 1995).

Qualités professionnelles : ne pas être affilié à une institution (Fontaine, 2001; Pharand, 1995) comme la police ou le gouvernement, être capable d'entrer en contact avec tous les jeunes sans discrimination, bien s'intégrer à leur milieu (Tétreault et Girard, 2007).

Qualités personnelles : sens de l'humour, ouverture d'esprit, compréhension (Cheval, 1998; Tétreault et Girard, 2007).

Un résultat marquant découle de ces analyses : **selon les jeunes, toute caractéristique du TR aide à initier un contact, de même qu'à poursuivre leur relation** (ce qui appuie la littérature, puisque toutes les caractéristiques en découlent) !

Néanmoins, deux types de caractéristiques semblent particulièrement aidantes et il s'agit, d'une part, du rapport égalitaire entre aidant et

aidé et de l'autre, de l'authenticité et du sens de la communication des TR.

De leur côté, les TR s'efforcent aussi de bâtir une relation durable. Le discours des TR et des jeunes concorde sur ce point : les raisons qui expliquent le maintien de la relation entre un TR et un jeune sont presque innombrables ! Les TR mentionnent non moins de 165 raisons différentes, regroupées en quatre aspects qui semblent particulièrement importants dans cette entreprise : les caractéristiques d'eux-mêmes qu'ils mettent de l'avant, les interventions qu'ils effectuent auprès des jeunes, l'influence qu'ils ont sur ceux-ci (par exemple sur leur épanouissement) et le lien qu'ils entretiennent auprès de l'entourage personnel des jeunes. L'importance des trois premiers aspects sera d'ailleurs réitérée sous peu.

Ainsi, l'initiation du contact et le maintien de la relation entre un TR et un jeune est le fruit d'une multitude de facteurs, parmi lesquels les caractéristiques du TR jouent un rôle primordial ! La façon qu'ont les TR de se présenter, d'interagir auprès des jeunes, aurait ainsi une influence notable.

Existence d'un lien de confiance

La confiance constitue un aspect central dans la pratique du travail de rue. Comme le lien entre un jeune et un TR est volontaire, il est capital que s'établisse une relation de confiance (Cheval, 2001; Pharand, 1995; Tétreault et Girard, 2007). De plus, de Boevé (1996) atteste qu'un TR doit impérativement inspirer la confiance du jeune s'il désire que ses interventions soient efficaces.

Nous avons évalué la présence d'un lien de confiance à l'aide de concepts précis. Les résultats obtenus portent à croire qu'un tel lien existe réellement puisque :

- 85,5% des jeunes **se confient à leur TR**; 20,0% affirment se confier sur tous les sujets qui les

préoccupent et 65,5% sur quelques sujets seulement. 32,7% des jeunes mentionnent même que leur TR est la personne à qui ils se confient le plus.

- Les jeunes **font des invitations à leur TR**, surtout pour les présenter à des gens de leur entourage (60,0%); mais également pour les amener dans divers endroits qu'ils privilégient (32,7%).
- 70,9% des jeunes **ont recommandé leur TR** à une autre personne.
- La quasi-totalité des jeunes (92,7%) **considèrent leur TR comme un adulte significatif** dans leur vie. Deux jeunes affirment même que leur TR est la seule figure adulte significative rencontrée à travers leur parcours ! Lorsqu'une liste est présentée aux jeunes, le TR est l'adulte le plus souvent jugé significatif, suivi de la famille.

Ainsi, nous soutenons que, non seulement une relation de confiance existe entre les jeunes et leur TR, mais puisque le TR est l'intervenant le plus souvent considéré significatif à travers le parcours d'un jeune, nous pouvons supposer que cette pratique semble réellement atteindre les jeunes à risque d'adhérer à un gang de rue.

Évidemment, une telle relation ne peut évoluer positivement si les deux parties ne s'entendent pas sur le rôle qu'un TR doit y jouer. Cet aspect ne constitue pas un problème puisque les jeunes et les TR partagent une perception similaire : ce sont les rôles d'écoute et d'aide qui définissent davantage ces intervenants, et l'autorité qui les représente le moins.

Le développement d'une relation entre un jeune et son TR nécessite plusieurs étapes : initier un contact, approfondir le lien, développer la confiance, etc. Chacune de ces étapes ne s'effectue pas d'elles-mêmes. La relation est le fruit d'efforts et de patience, mais elle est essentielle à la pratique du travail de rue car, sur la base de cette relation uniquement, le TR peut réussir à intervenir auprès des jeunes. Le prochain chapitre sera d'ailleurs consacré aux diverses interventions effectuées par les TR auprès des jeunes.

CHAPITRE 5 → PRÉSENCE ET INTERVENTIONS AIDANTES DANS LE PARCOURS DU JEUNE

Afin d'évaluer l'effet d'une relation avec un TR sur le parcours des jeunes à risque d'adhérer à un gang de rue, il faut préalablement se pencher sur les démarches que les TR entreprennent auprès de ces jeunes. Plus précisément, c'est autour de la présence des TR et des interventions qu'ils effectuent que nos analyses se penchent.

Présence du TR

Nous avons examiné les périodes et les lieux où les TR privilégient leur présence et avons complété en y ajoutant l'appréciation des jeunes. Les résultats des deux parties concordent. En ce qui concerne les périodes de la journée et de la semaine, c'est en **après-midi** et en **début de soirée**, au cours de la **semaine** (plutôt que de la fin de semaine) que la présence des TR a été la plus appréciée par les jeunes. Les analyses permettent ainsi d'affirmer que le TR adapte son horaire à celui des jeunes puisqu'il s'agit des mêmes périodes où chacun des TR concentre leur présence auprès des jeunes référés.

À l'image de l'horaire flexible du TR, celui-ci doit également adapter sa présence en fonction des différents lieux fréquentés par les jeunes (de Boevé, 1996; Fontaine, 2003; Pharand, 1995). Ici encore, le classement des

TR s'apparente énormément à celui des jeunes : les lieux les plus fréquentés par les TR et les plus appréciés par les jeunes sont la **rue** et les **parcs**. À ce niveau, la pratique du travail de rue semble parfaitement ajustée aux besoins et à la réalité des jeunes rencontrés.

Interventions aidantes

Nous avons évalué huit catégories d'interventions que les TR effectuent auprès des jeunes à risque. Elles sont détaillées ci-dessous, présentées selon le niveau d'appréciation des jeunes, et mettent en lumière quelles interventions les participants s'accordent pour dire qu'il s'agit à la fois de la plus *aidante* (selon les jeunes), de la plus *souvent effectuée* et de la plus *prioritaire* (selon les TR).

Discussions

Un résultat se démarque particulièrement : la discussion est, de loin, l'intervention la plus souvent effectuée par les TR, la plus privilégiée de ceux-ci, de même que celle ayant le plus aidé les jeunes tout au long de leur parcours. D'ailleurs, la pratique du travail de rue ne peut être abordée sans rendre compte de l'importance de la discussion, car le principal outil de travail de ces intervenants est... parler (Carney, Mattick et Callaway, 1969) ! Cette intervention est décrite comme étant « la base du travail de rue » (Tétreault et

Girard, 2007; p.109), permettant au jeune de faire des choix éclairés, d'être sensibilisés. Certains auteurs suggèrent même que la discussion représente une solution pour réduire ou contrer le phénomène des gangs à Montréal en permettant d'informer les jeunes sur les gangs et leur enseigner clairement les conséquences associées au crime et à la violence (Hamel *et al.*, 1998). Suite à la présente étude, nous sommes en mesure de confirmer la place centrale de la discussion entre les TR et les jeunes car 94,5% des jeunes affirment avoir eu des discussions très aidantes avec leur TR. Plus précisément, ce sont les discussions au sujet de la **vie en général**, des **projets d'avenir** des jeunes et de **l'école** qui sont les plus aidantes, fréquentes et prioritaires.

Accompagnements

Le travail de rue est aussi une pratique d'accompagnement clinique (Cheval, 1998). Le rôle du TR serait justement de rejoindre les marginaux et de les accompagner (Duval et Fontaine, 2000), visant ainsi à leur redonner le pouvoir sur leur vie, à développer leur autonomie (Cheval, 1998; Pharand, 1995) et les responsabiliser (Tétreault et Girard, 2007). L'appréciation des jeunes rencontrés révèle que les accompagnements effectués par leur TR constitue l'intervention la plus aidante après la discussion. Plus précisément, ce sont les accompagnements liés à la **recherche d'emploi**, **éloigner le jeune d'un gang de rue** et le **raccrochage scolaire** qui sont les plus aidants, fréquents et prioritaires.

Puisque l'accompagnement visant à éloigner les jeunes des gangs se classe en si haut rang, **nous pouvons affirmer que la pratique du travail de rue est bel et bien adaptée à la problématique des gangs auprès des jeunes à risque, que non seulement les efforts des TR à ce niveau sont sérieux, mais que les jeunes perçoivent aussi que leur TR les aide réellement.** Ceci nous amène à formuler une hypothèse concernant l'évaluation du travail de rue. L'étude

précédente établit que les TR réussissent difficilement à rejoindre les jeunes membres de gangs de rue, que leur force réside davantage au niveau de la prévention secondaire (auprès des jeunes à risque d'adhérer à un gang) que tertiaire (auprès des membres) (Tétreault et Girard, 2007). Conséquemment, peut-être ne devons-nous pas évaluer la *désaffiliation* des jeunes aux gangs, mais bien leur *éloignement* des gangs? Cette nuance subtile paraît déterminante, les données de Tétreault et Girard en font foi : 6,0% des jeunes côtoyés par les TR de l'étude précédente faisaient partie du noyau dur d'un gang, 31,0% étaient des membres périphériques et 60,0% étaient simplement attirés par les gangs. Ces résultats corroborent que les TR rejoignent peu de membres de gang, justifiant pourquoi leurs activités se situent moins au niveau de la prévention tertiaire.

Organisation d'activités

La troisième intervention venant le plus en aide aux jeunes est l'organisation d'activités. Ces activités représentent une action préventive puisqu'elles offrent des alternatives valables aux jeunes dans le but de combler les différents besoins exprimés par ceux-ci (Hamel *et al.*, 1998). Comme l'organisation d'activités favoriserait la socialisation et l'intégration des jeunes (Fontaine, 2003), nous comprenons que les TR considèrent cette intervention comme une priorité. De la présente évaluation ressort plus particulièrement l'importance des **activités sportives**, qui se distinguent autant selon l'avis des jeunes que des TR.

Références

Un autre rôle reconnu au TR est la référence, qui lui permet d'orienter le jeune vers les ressources adéquates (Duval et Fontaine, 2000) et lui facilite l'accès aux services (Fontaine, 2003). Ce sont ici les références vers des **ateliers d'information** et des **ressources en santé physique** qui se retrouvent en tête chez les jeunes et les TR.

Animation d'ateliers

Précédemment a été mentionné qu'une des solutions pour contrer l'adhésion aux gangs est d'informer les jeunes, de leur enseigner les conséquences y étant rattachées (Hamel *et al.*, 1998). Cette forme de diffusion d'information peut se faire par la discussion, mais également par l'animation d'ateliers plus formels, aussi effectués par les TR rencontrés. Contrairement aux autres interventions, les sujets d'ateliers aidant le plus les jeunes ne sont pas nécessairement les sujets les plus souvent abordés par les TR. Nous pouvons toutefois mentionner que les ateliers les plus aidants pour les jeunes et les plus *fréquemment animés* par les TR sont sur l'**estime de soi** et la **résolution de problèmes**. D'autre part, les ateliers les plus aidants et les plus *privilegiés* par les TR sont sur le **métier de TR**.

Discussions informelles de groupe

La discussion informelle de groupe est similaire à l'atelier dans le sens où il s'agit d'une séance d'information faite devant un groupe, mais se caractérise du fait qu'elle est improvisée sur le moment et se déroule dans un lieu non officiel (rue, parc, etc.). Cette description suggère que la discussion informelle serait particulièrement adaptée à l'approche du travail de rue. Chez les participants rencontrés, il semble que le sujet le plus aidant, influant et prioritaire soit le **métier de TR**.

Communications téléphoniques

Les TR de l'évaluation précédente indiquent que le cellulaire représente un réel outil d'intervention (Tétreault et Girard, 2007). Nous avons donc évalué si les TR de la présente étude considèrent également que les communications téléphoniques sont utilisées en tant qu'outil. Ils indiquent que, effectivement, pour la moitié d'entre eux la communication téléphonique constitue un outil d'intervention auprès des jeunes référés. Ils utilisent *plus souvent* cet outil pour **bavarder** avec le jeune, mais le *privilegie* dans le but de

répondre aux urgences de ceux-ci. Chez les jeunes, les communications téléphoniques sont appréciées peu importe la raison des appels, mais particulièrement en cas d'urgence.

Médiations

Les TR sont associés à un autre rôle, celui de modérateur entre le jeune et d'autres individus, des intervenants par exemple (Duval et Fontaine 2000). Dans le cas à l'étude, ce sont les médiations **entre un jeune et un professionnel** (professeur, intervenant, police, etc.) qui s'avèrent les plus aidantes, fréquentes et prioritaires.

Au total, un constat émerge des analyses sur ces diverses interventions. Bien que ce ne soit pas toujours les interventions priorisées par les TR qui sont les plus aidantes selon les jeunes, les bienfaits des interventions effectuées par les TR sont substantiels. De fait, **les jeunes indiquent que tous les types d'interventions, même ceux que les TR ne priorisent pas et effectuent moins fréquemment, leur apportent une aide considérable**.

Finalement, ce ne sont pas uniquement les interventions faites directement auprès des jeunes qui leur viennent en aide. Effectivement, ces derniers perçoivent que leurs TR les aident également par les interventions qu'ils effectuent auprès de leur entourage (parents, amis, etc.), particulièrement en organisant des activités, en leur procurant des références et en discutant avec ces individus.

Les interventions constituent évidemment une tâche centrale dans la pratique du travail de rue, c'est pourquoi nous sommes d'autant plus enthousiasmés que les jeunes rencontrés soient bien conscients d'en retirer des bénéfices réels. Maintenant, comment ces bienfaits se traduisent-ils, de façon tangible, à travers le parcours des jeunes ?



CHAPITRE 6 → INFLUENCE DE LA PRATIQUE DU TRAVAIL DE RUE AUPRÈS DES JEUNES À RISQUE

Klein (1971) atteste que le TR est principalement un agent de *changement*. Afin de concrétiser ce changement, nous avons évalué l'influence d'un TR sur le parcours des jeunes avec qui ils sont en lien, premièrement sur le changement de parcours général de ceux-ci et deuxièmement, sur l'adhésion des jeunes aux gangs de rue.

Influence du TR sur le changement de parcours général des jeunes

L'évaluation menée précédemment par la Société de criminologie du Québec dévoilait que les TR ont peu d'influence sur les facteurs de risque rencontrés par les jeunes. Plutôt, l'augmentation des **facteurs de protection** s'inscrirait davantage dans la philosophie du travail de rue (Tétreault et Girard, 2007). À cet effet, nous avons relevé de la littérature 40 différents facteurs de protection, regroupés en six catégories, au niveau desquels la pratique du travail de rue s'avère influente.

Lorsque nous analysons l'influence des TR sur les jeunes de façon individuelle (réponses d'*un* jeune c. celles de *son* TR), nous constatons qu'à tous les niveaux, l'influence perçue par les

jeunes correspond fortement à l'aide que chacun de leur TR tente de leur apporter. Afin de déterminer quels facteurs spécifiques ont été améliorés, selon les jeunes, suite à une relation avec leur TR et, en parallèle, quels facteurs constituent des objectifs centraux pour ces TR, les six catégories d'influence seront maintenant approfondies.

Amélioration des compétences personnelles

Les jeunes considèrent que c'est au niveau de leurs compétences personnelles que leur TR les a le plus influencés à travers leur parcours. C'est sur le plan de la **sensibilisation** à différentes réalités que les objectifs des TR ont été le plus influents selon les jeunes. Ceci concorde avec une recommandation de Hamel *et al.* (1998) mentionnée précédemment, suggérant qu'une solution pour prévenir le phénomène des gangs est d'informer les jeunes sur les gangs; en d'autres mots, les sensibiliser à cette réalité et aux conséquences associées.

Épanouissement

C'est ensuite sur l'épanouissement du jeune que les TR ont le plus d'influence, principalement en les amenant à **vivre des réussites** – facteur de protection mentionné par Tétreault et Girard (2007) et cité comme un élément fondamental à la base de la croissance et du développement des jeunes

(Hamel *et al.*, 1998) – et à **développer leurs buts d'avenir**, un facteur de protection aussi soulevé par Hamel *et al.*

Besoins comblés

En troisième lieu, les jeunes affirment que leur relation avec un TR les aide à combler des besoins. C'est en comblant un besoin d'**argent** que les TR influencent davantage les jeunes, par exemple en leur offrant des occasions de s'en procurer. Si l'on considère qu'un des principaux attraits des gangs de rue est l'argent procuré par ses diverses activités lucratives (Fredette, 2007), nous pouvons affirmer sans hésitation qu'il s'agit d'un important besoin à combler.

Changement d'un comportement

C'est ensuite sur le changement de comportement que l'influence des TR est la plus marquée. Les efforts des TR ont été particulièrement fructueux lorsqu'ils visaient à **impliquer davantage les jeunes dans des activités positives**. Tétreault et Girard (2007) soulignaient lors du rapport précédent qu'il est difficile pour les TR de soutenir une démarche de désaffiliation vu le peu d'alternatives intéressantes et équivalentes à proposer aux jeunes. Nous constatons dans la présente étude que les TR s'efforcent tout de même à impliquer les jeunes dans des projets positifs et le discours des jeunes confirme que ces efforts portent fruit. En ce sens, les TR leur permettraient réellement d'accéder à des alternatives intéressantes, un facteur de protection majeur (Hamel *et al.*, 1998; Klein, 1971; Tétreault et Girard).

Amélioration des compétences interpersonnelles

Bien que les jeunes classent en avant-dernière position l'influence au niveau des compétences interpersonnelles, ils sont conscients que leur TR les amène à **créer des liens significatifs avec des adultes**, un facteur de protection central dans la prévention des jeunes aux gangs de rue (Fontaine, 2003; Hamel *et al.*, 1998; Klein, 1971; Perreault et Bibeau, 2003).

Changement d'attitude

Finalement, c'est sur le plan du changement de leur attitude que les jeunes considèrent que les TR les influencent le moins. Les efforts des TR donnent tout de même des résultats appréciables dans le sens où ils ont tenté avec succès d'amener les jeunes à **respecter davantage les jeunes qui les entourent**. Les jeunes indiquent que le respect inculqué par les TR s'étend jusqu'à respecter davantage les adultes, un changement d'attitude important puisque, tel que mentionné ci-haut, la relation entre les jeunes à risque et les adultes joue un rôle important dans la prévention de l'adhésion aux gangs (Hamel *et al.*, 1998).

À travers les six catégories d'influence, nous avons décelé que les résultats des jeunes sont généralement beaucoup plus élevés que ceux des TR. De fait, les objectifs visés par les TR sont peu souvent considérés comme principaux et d'ailleurs, très peu de TR admettent se fixer des objectifs principaux. Cette particularité concorde tout à fait avec l'idéologie holistique du travail de rue qui, nous l'avons noté au chapitre 3, sous-entend une approche globale, une intervention sur toutes les sphères de vie du jeune et non sur une problématique précise (Cousineau, 2004; Fredette, 2007; Hamel *et al.*, 1998; Pharand, 1995). Néanmoins, les jeunes attestent dans une très grande proportion que leur TR a eu une influence très importante sur plusieurs aspects d'eux-mêmes.

Caractéristiques du TR,

interventions et influence : tous des concepts intimement liés !

Lorsqu'on demande aux TR à quel niveau principalement ils tentent d'aider les jeunes et, parallèlement, à quel niveau les jeunes considèrent que leur TR leur a apporté la plus grande aide, les réponses des participants se regroupent autour des trois mêmes concepts, étrangement similaires à ceux notés au chapitre 4 :

Moyens utilisés par TR :	Éléments d'aide notés par les jeunes :
<ul style="list-style-type: none"> ○ Influence (épanouissement, compétences personnelles) ○ Interventions (discussion) ○ Caractéristiques du TR (rapport égalitaire entre aidant et aidé) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Influence (compétences personnelles, épanouissement) ○ Interventions (activités) ○ Caractéristiques du TR (qualités personnelles du TR)

Concrètement, les TR indiquent qu'ils atteignent leurs objectifs par le biais de certaines interventions et en prenant soin de mettre de l'avant des caractéristiques bien précises d'eux-mêmes.

Du point de vue des jeunes, les interventions ne consistent pas simplement en des moyens utilisés afin d'arriver à une fin, elles semblent tout simplement faire partie intrinsèque de la relation d'aide, constituant en soi un élément aidant. Il en est de même pour certaines caractéristiques des TR. Par exemple, la personnalité du TR influence grandement les jeunes même si ces qualités ne semblent pas consciemment mises de l'avant par les TR (ces derniers mentionnent plutôt le rapport égalitaire entre aidant et aidé).

L'éloquence des jeunes montre qu'ils sont conscients de l'influence des TR sur leur parcours. Non seulement apprécient-ils les interventions que les TR s'efforcent d'effectuer auprès d'eux, mais ils décèlent également les effets concrets que ces interventions leur apportent, par exemple sur leurs compétences personnelles. **Leurs réponses nous encouragent d'autant plus à mettre en valeur l'importance non seulement des actions des TR, mais également de leur propre personnalité et façon d'être auprès des jeunes, autres éléments influents de cette relation d'aide.**

Influence du TR sur l'adhésion des jeunes aux gangs de rue

Avant de déterminer si les TR aident à éloigner les jeunes à risque des gangs, nous

avons d'abord évalué l'intérêt de ces jeunes envers les gangs de rue. Un tiers (34,5%) des jeunes se disent attirés par les gangs, cet attrait étant surtout expliqué par le **style de vie des gangs**. Une autre partie explique qu'ils sont influencés par une source externe et quelques-uns se reconnaissent un important besoin d'appartenance. En contrepartie, environ la moitié (52,7%) des jeunes rencontrés affirment ne jamais avoir été attirés par les gangs, dû soit à une **absence d'intérêt** ou à **l'effet dissuasif lié aux aspects négatifs des gangs** (associés à la mort, la prison, la violence...). D'autres affirment avoir une personnalité incompatible ou avoir été attirés jadis, mais plus au moment de l'étude. Certains encore sont conscients qu'il y a des choses plus importantes dans la vie, qu'ils pensent davantage à leur avenir. **Ces éléments de réponses sont précieux car, d'un point de vue préventif, ils nous permettent de mieux sensibiliser les jeunes au phénomène des gangs.**

Puisque nous avons suggéré précédemment que, dans le cadre d'une évaluation de la pratique du travail de rue, il est plus pertinent d'étudier l'*éloignement* des jeunes aux gangs plutôt que leur désaffiliation, c'est précisément ce que nous avons approfondi. Il appert que l'influence des TR s'étend bel et bien à la problématique d'adhésion aux gangs de rue, car presque la moitié des jeunes référés (47,3%) déclarent que leur TR les a aidés à ne pas rejoindre un gang de rue, alors que les TR se donnent cet objectif dans moins d'un tiers des cas (30,9%). **Les TR ont donc une influence sur l'éloignement des jeunes aux gangs, même lorsqu'ils ne visent pas directement cet objectif !** En plus, non seulement cette influence est perçue chez les

jeunes se disant attirés par les gangs, mais les TR renforcent même l'opinion des jeunes que les gangs n'ont jamais attirés ! En effet, la moitié des jeunes se disant attirés par les gangs affirment que leur TR les a aidés à s'en éloigner, et un tiers de ceux n'étant pas attirés affirment que leurs TR les ont aidés à rester éloignés.

À nouveau, lorsque nous demandons aux TR comment ils tentent d'éloigner les jeunes des gangs et comment les jeunes, eux, considèrent que leur TR les a aidés à ce niveau, les réponses se regroupent encore sous les mêmes trois concepts, classés dans un ordre différent cependant :

<u>Moyens utilisés par TR :</u>	<u>Éléments d'aide notés par les jeunes :</u>
<ul style="list-style-type: none"> o Influence (épanouissement) o Interventions (activités) o Caractéristiques du TR (authenticité et sens de la communication) 	<ul style="list-style-type: none"> o Interventions (discussion) o Caractéristiques du TR (authenticité et sens de la communication) o Influence (épanouissement)

Sans conteste, les TR mettent énormément d'efforts à éloigner les jeunes des gangs, la diversité des moyens utilisés en fait foi. Les TR misent principalement sur l'influence positive qu'ils peuvent avoir sur les jeunes. De fait, les efforts les plus importants sont voués à travailler l'**épanouissement** des jeunes. Les interventions suivent, l'**organisation d'activités** (principalement des activités sportives) étant privilégiée. Ces activités constituent en fait des alternatives aux activités de gangs, des opportunités de découvrir autre chose que la rue. À ce propos, les intervenants ayant participé à l'*Événement mobilisateur gangs de rue* (décembre 2007) clament qu'**une des meilleures façons (sinon la meilleure) de prévenir l'adhésion ou les activités des gangs est d'occuper les jeunes**, appuyant ainsi nos résultats. Contrairement aux efforts concernant le parcours général des jeunes, la discussion ne se retrouve plus en tête, elle est plutôt mise de côté afin de prioriser des interventions dont les effets sont concrets à court terme. Les caractéristiques mises de l'avant par le TR viennent finalement.

Du côté des jeunes, l'aide des TR est surtout perçue au niveau des interventions, particulièrement de la **discussion** sur les gangs de rue, une intervention qui n'était pas favorisée par les TR mais dont l'influence sur les jeunes reste plus importante qu'ils ne le croient. Les jeunes avouent toutefois

apprécier les activités organisées par leur TR du fait qu'elles leur permettent de se tenir occupés, de « passer moins de temps dehors ». Les caractéristiques des TR, particulièrement leurs bons conseils (référant à l'**authenticité et au sens de la communication**), sont considérés par les jeunes comme la seconde source les ayant le plus aidé à s'éloigner des gangs de rue. Il s'agit de la même catégorie de caractéristiques que les TR mettent principalement de l'avant afin d'aider les jeunes à s'éloigner des gangs, leurs efforts sont donc bien ciblés. Contrairement aux TR, l'influence est classée en dernier par les jeunes. Certains soulignent tout de même que l'aide au niveau de leur **épanouissement** est la plus efficace afin de les éloigner des gangs, principalement en leur apportant un sentiment de reconnaissance et de valorisation. Encore, les objectifs des TR semblent adaptés aux besoins des jeunes puisque c'est à ce même niveau qu'ils concentrent leurs efforts afin d'influencer les jeunes.

Bien que l'influence des TR soit démontrée, ce ne sont pas tous les jeunes rencontrés qui considèrent que leur TR les a influencés à s'éloigner des gangs, ni d'ailleurs tous les TR qui se sont fixé cet objectif. Effectivement, près de 70% des TR ont affirmé qu'ils n'avaient pas pour objectif principal d'éloigner les jeunes à risque des gangs, le principal motif évoqué étant qu'ils doivent d'abord s'attarder

à des **objectifs plus prioritaires**, plus précisément relativement à l'épanouissement du jeune, à leurs compétences personnelles, à l'accompagnement de ceux-ci dans leur cheminement, etc. Ces réponses réfèrent encore une fois à l'idéologie holistique du travail de rue, à l'importance de considérer le jeune dans sa globalité et non d'intervenir sur une problématique particulière (Cousineau, 2004; Hamel *et al.*, 1998; Pharand, 1995).

Un phénomène similaire est remarqué chez les jeunes. Près de la moitié considèrent que leur TR ne les a pas aidés à s'éloigner des gangs de rue, expliquant dans la majorité des cas qu'ils n'avaient simplement **pas besoin d'aide à ce niveau**, qu'ils avaient fait ce cheminement avant de rencontrer leur TR, ou qu'ils n'étaient pas intéressés d'adhérer aux gangs de rue. Malgré tout, une relation avec un TR bénéficiera sans nul doute à ces jeunes même si la problématique des gangs n'est pas directement abordée. Comme les TR priorisent une approche globale touchant toutes les sphères de vie des jeunes (Pharand, 1995) et que, tel que constaté au chapitre 3, les facteurs de risque d'adhérer à un gang de rue *de même que de tout autre type de délinquance* atteignent plusieurs sphères de vie des jeunes, **l'action préventive des TR aura potentiellement un effet sur les comportements délinquants du jeune de façon large.**

Maintenant, y a-t-il un type de jeunes que les TR ont plus de facilité à éloigner des gangs de rue ?

Portrait des jeunes affirmant que leur TR a réussi à les éloigner des gangs
Si l'on considère le profil général des jeunes, nous sommes en mesure d'affirmer que les

TR aident les jeunes peu importe leur profil, à deux exception près : **davantage de gars** ($p=0,031$) ont affirmé que leur TR les avaient aidés à s'éloigner des gangs (24 gars c. 2 filles), et plus de jeunes d'**origine haïtienne** que de tout autre origine ethnique déclarent que leur TR les a aidés sur ce point ($p=0,025$). Toutefois, cette dernière différence est à **considérer avec précautions** puisque, si l'on compare de façon générale les jeunes québécois aux jeunes provenant de l'extérieur du Québec, les deux groupes ne se distinguent pas ($p=0,136$).

Quant aux cinq grands facteurs de risque mentionnés au chapitres 2 et 3, les TR réussissent à aider les jeunes présentant tous types de facteurs à s'éloigner des gangs, ils n'ont pas plus de facilité ou de difficulté à aider les jeunes qui montreraient certains facteurs. De même, les TR atteignent dans une proportion similaire autant les jeunes montrant un niveau de risque faible qu'élevé d'adhérer à un gang, bien que l'on pourrait supposer que la probabilité d'adhérer à un gang est plus importante chez les jeunes à risque élevé, donc plus difficile à prévenir. Les TR sont aussi en mesure de garder les jeunes éloignés des gangs peu importe les caractéristiques qui définissent ce niveau de risque. Un seul élément de risque – fréquenter des pairs négatifs – distingue les deux groupes de jeunes et c'est dans un sens bien positif : ce sont les jeunes davantage touchés par ce type de risque qui affirment le plus souvent que leur TR les a aidés à ne pas s'embarquer dans un gang.

Bref, outre cette difficulté à rejoindre les filles, **l'aide des TR est adaptée autant au profil général qu'au type de risque que présentent les jeunes.**

CONCLUSION

Tout au long de cette recherche évaluative, un constat s'est imposé à nous : le travail de rue est une pratique qui s'adapte aux jeunes, à leur style de vie, à leurs besoins.

Nous avons également été surpris de la récurrence de trois concepts : les *caractéristiques des TR*, les *interventions* qu'ils effectuent et l'*influence* qu'ils ont envers les jeunes. La combinaison de ces trois aspects jouerait effectivement un rôle central, autant au niveau de l'initiation du contact entre le jeune et son TR, du maintien de leur relation, des interventions aidantes et de l'influence du TR sur le parcours général du jeune et sur son éloignement des gangs. Ainsi, les participants rencontrés nous éclairent sur le travail de rue : pour que la pratique d'un TR ait un effet, il ne suffit pas d'agir... Le TR doit non seulement veiller à effectuer des actions ciblées selon les besoins des jeunes, mais sa personnalité et les caractéristiques de lui-même qu'il met de l'avant joueront également un rôle déterminant dans l'influence recherchée auprès des jeunes qu'il accompagne.

Bien qu'il soit aisé de constater à travers le discours des jeunes qu'une relation avec un TR leur est non seulement bénéfique mais sincèrement appréciée, cet effet s'étend-il jusqu'à les éloigner des gangs de rue ?

Le travail de rue : une pratique préventive auprès des jeunes à risque

Nous considérons effectivement, à la lumière de nos connaissances nouvelles, que le travail de rue est une pratique qui s'avère préventive auprès des jeunes à risque d'adhérer aux gangs de rue. Voici les indices nous permettant de faire une telle affirmation :

- ⇒ La moitié des jeunes référés déclarent que leur TR les a aidés à ne pas embarquer dans un gang de rue.
- ⇒ Les TR se donnent cet objectif dans moins d'un tiers des cas.
 - Les TR ont donc une influence sur l'éloignement des jeunes aux gangs même lorsqu'ils ne visent pas directement cet objectif !
- ⇒ La moitié des jeunes attirés par les gangs de rue affirment que leur TR est parvenu à les éloigner des gangs.
- ⇒ Ils renforcent même l'opinion d'un tiers des jeunes que les gangs n'ont jamais attirés !
- ⇒ Les TR arrivent à éloigner les jeunes des gangs indépendamment de leur niveau de risque d'adhérer à un gang, qu'il soit faible ou élevé.
- ⇒ Peu importe les éléments de risque rencontrés par les jeunes, les TR n'ont pas plus de difficulté à éloigner les jeunes des gangs.
 - Au contraire, les jeunes qui fréquentent des pairs négatifs affirment plus souvent que leur TR les a aidés à ne pas s'embarquer dans un gang que les jeunes ne présentant pas cet aspect de risque.

Cette évaluation aura donc eu l'avantage non négligeable de justifier l'action des TR en démontrant que, effectivement, **les TR jouent un rôle préventif concret et déterminant au cœur de la présente lutte contre le phénomène des gangs de rue.**

Contraintes rencontrées

Certaines limites se sont imposées lors de cette recherche, dont une particulièrement préoccupante. Cette limite réside dans la sélection biaisée des jeunes. De fait, puisque nous désirions évaluer l'effet d'une relation entre un jeune à risque d'adhérer à un gang de rue et son TR, ces derniers ont dû nous référer des jeunes qu'ils suivaient depuis déjà un moment. Cette sélection comporte deux désavantages : elle n'a pas été effectuée de façon aléatoire et nous pouvons supposer que les jeunes référés appréciaient leur TR vu la persistance de la relation qu'ils entretenaient. Nous pouvons ainsi présumer que leur discours est teinté d'un biais positif.

Avancements émanant de cette recherche

Nous croyons que, outre une réponse à un objectif de recherche, les connaissances découlant de la présente étude peuvent influencer toute pratique s'intéressant à la prévention de l'adhésion des jeunes aux gangs. Effectivement, nous détenons maintenant des indicateurs concrets de ce qui fonctionne auprès de ces jeunes, non seulement au niveau des interventions qu'ils jugent aidantes, mais également des qualités que nous devrions rechercher chez les intervenants qui les côtoient.

Ces mêmes connaissances pourraient s'avérer utiles bien au-delà de l'intervention relative au phénomène des gangs et s'étendre à la délinquance en général puisque, tel que

souligné précédemment, les facteurs de risque d'adhérer à un gang de rue correspondent aux facteurs de risque de tout autre type de délinquance (Hamel, 2007; Hill *et al.*, 1999). Ceci, jumelé à l'approche holistique privilégiée par la pratique du travail de rue – l'importance de considérer le jeune dans sa globalité et non d'intervenir sur une problématique particulière (Cousineau, 2004; Hamel *et al.*, 1998; Pharand, 1995) – permet de déclarer que **l'action des TR constitue un facteur de protection puissant qui prévient non seulement l'adhésion des jeunes à risque aux gangs de rue, mais qui prévient également leurs comportements délinquants de façon globale.**

Finalement, il a été énoncé de façon récurrente lors de l'*Événement mobilisateur Gangs de rue* (2007), qu'il est grand temps que les intervenants ciblent les besoins réels des jeunes de façon à agir *avec* eux et non *pour* eux. Nous devons cesser de faire des suppositions sur les besoins des jeunes sans les consulter. La présente étude s'inscrit exactement dans cette idéologie en donnant une voix aux jeunes, en leur offrant le droit de parole et en ne s'intéressant pas uniquement à leur délinquance. Nous avons réussi à nous distinguer à ce niveau et croyons qu'il s'agit d'une stratégie évaluative qui gagnerait à être davantage mise à contribution dans la recherche en prévention.

Ceci dit, nous croyons qu'un mouvement alarmiste autour des gangs de rue à Montréal doit être évité à tout prix, de même qu'une couverture médiatique sensationnaliste qui n'a que pour effet de glorifier ce phénomène aux yeux des jeunes. Certes, des actions sérieuses et concrètes doivent être instaurées afin de contrer le problème des gangs et nous espérons vous avoir persuadés que, sans l'ombre d'un doute, de telles actions *sont* accomplies, quotidiennement.

BIBLIOGRAPHIE

- Carney, F. J., Mattick, H. W. et Callaway, J. D. (1969). *Action on the streets*. New York : Association Press, 160p.
- Cheval, C. (2001). Des travailleurs de rue créateurs de liens sociaux. Dans Dorvil, H. et Mayer, R (dir.), *Problèmes sociaux – tome II – Études de cas et interventions sociales*. Montréal : Presses de l'Université du Québec, 362-385.
- Cheval, C. (1998). *Le travail de rue : une pratique d'accompagnement clinique*. Mémoire de maîtrise, École de service social, Université de Montréal, 158p.
- Cousineau, M.-M. (2004). Gangs : un tour du Québec pour faire parler le point... Un forum pour en parler ! *Continuum JC*, 3, 3-7.
- de Boevé, E. (1996). *Quand le social descend dans la rue*. Bruxelles : Fédération des travailleurs sociaux de rue en Communauté française de Belgique.
- Duval, M. et Fontaine, A. (2000). Lorsque des pratiques différentes se heurtent : les relations des travailleurs de rue et les autres intervenants. *Nouvelles pratiques sociales*, 13, 49-67.
- Événement mobilisateur gangs de rue. Pour une mobilisation accrue et un leadership partagé. (Décembre 2007). Journée d'étude organisée conjointement par la Ville de Montréal et le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), Montréal.
- Fontaine, A. (2001). *Le travail de rue face aux pressions technocratiques : les enjeux de la planification intégrée de services sociaux et de santé pour une pratique d'intervention autonome en lien avec les jeunes marginalisés*. Mémoire de maîtrise, Intervention sociale, Université du Québec à Montréal, 169p.
- Fontaine, A. (2003). Aux marges du social, le travail de rue. *Intervention*, 119, 15-23.
- Fredette, C. (Novembre 2007). Conférence sur les gangs donnée lors de la journée scientifique intitulée *Problématiques multiples et complexes de nos jeunes contrevenants, des solutions en perpétuelles évolutions*. Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants, Longueuil.
- Hamel, S., Fredette, C., Blais M.-F. et Bertot, J. (1998). *Jeunesse et gangs de rue. Phase II. Résultats de la recherche terrain et proposition d'un plan stratégique quinquennal*, I.R.D.S. Rapport présenté au Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, Montréal, 440p.
- Hamel, S., Fredette, C. et Brisebois, R.-A. (2007). *Mieux connaître et agir. Thème : Le phénomène des gangs*. Centre québécois de ressources en promotion de la sécurité et en prévention de la criminalité, 24p.
- Hawkins, J. D. et Catalano, R. (1992). *Communities that care*. San Francisco: Jossey-Bass Publisher, 272p.

- Hébert, J., Hamel, S. et Savoie, J. G. (1997). *Jeunesse et gangs de rue. Phase I. Revue de la littérature*, I.R.D.S. Rapport présenté au Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, Montréal, 100p.
- Hill, K. G., Howell, J. C., Hawkins, J. D. et Battin-Pearson, S. R. (1999). Childhood risk factors for adolescent gang membership : Results from the Seattle Social Development Project. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 36, 300-322.
- Klein, M. W. (1971). *Street gang and street workers*. New Jersey : Prentice-Hall Inc., 338p.
- Perreault, M. et Bibeau, G. (2003). *La gang : une chimère à apprivoiser (marginalité et transnationalité chez les jeunes Québécois d'origine afro-antillaise)*. Québec : Les Éditions du Boréal, 391p.
- Pharand, S. (1995). *Le travail de rue au Québec : revue documentaire*. Unité de santé publique du Centre hospitalier régional de Rimouski, Rimouski, 52p.
- Pinard, M. (1994). Pour une approche intégrée du travail de rue. Travail de rue : objectifs, philosophie d'action et choix politiques. Dans J. Pector (dir.) *Les actes du colloque du PIaMP : une génération sans nom ni oui* (Montréal, 22-26 avril 1992). Montréal : PIaMP, 256-261.
- Spergel, I. A. (1995). *The youth gang problem : A community approach*. New-York : Oxford University Press, 346p.
- Tétreault, K. et Girard, G. (2007). *Rapport d'évaluation du projet Travail de rue, gang de rue, un lien incontournable ?* Montréal, Société de criminologie du Québec pour la Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité, ministère de la Sécurité publique, 282p.
- Thornberry, T. P., Krohn, M. D., Lizotte, A. J., Smith, C. A. et Tobin, K. (2003). *Gangs and delinquency in developmental perspective*. New York : Cambridge University Press, 268p.

La pratique du travail de rue a-t-elle un effet préventif auprès des jeunes à risque d'adhérer à un gang de rue ? C'est autour de cette interrogation que la Société de Criminologie du Québec a construit la présente recherche évaluative. En prenant connaissance du profil des jeunes et des travailleurs de rue avec qui ils sont en lien, en approfondissant sur le plan de la relation qu'ils entretiennent, des intentions effectuées par les travailleurs de rue et de l'influence que ces-ci apportent aux jeunes, un constat s'impose : l'action des travailleurs de rue constitue un facteur de protection insurmontable qui prévient non seulement l'adhésion des jeunes à risque aux gangs de rue, mais qui prévient également leurs comportements délinquants de façon générale.

